Le 13 octobre 2022

Suivi de l'étiage 2022 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial

Bulletin n°16

Météo du bassin

De rares averses sont observées sur les parties amont et intermédiaire du bassin du Lot dans la journée d'hier, mercredi 12 octobre. On enregistre de 2 à 3.5 mm cumulés en 24h en moyenne selon les sous-bassins, alors que localement certains secteurs ont reçu jusqu'à 40 mm cumulés. Les températures sont actuellement douces, proches ou légèrement supérieures aux normales de saison. Les maximales augmenteront significativement à partir de ce week-end, de 23 à 29 degrés en fonction des territoires (soit jusqu'à 10 degrés de plus que les normales) alors que les minimales resteront stables autour des 12 degrés. Quelques précipitations sont annoncées dans les deux prochains jours, en faible quantité, auxquelles succèdera un temps ensoleillé.

Hydrologie du bassin

Les débits des cours d'eau du bassin, sont relativement constants ces 7 derniers jours. Ils varient localement à la hausse ou à la baisse en fonction des précipitations reçues. A ce jour, on compte 11 stations hydrométriques dont les débits-seuil (DOE/DOC) sont franchis contre 10 la semaine passée. *A noter qu'en raison de travaux, la station du Célé à Figeac affiche des valeurs erronées (ne pas en tenir compte).*

Les débits du Lot réalimenté sont stables, supérieurs aux débits objectifs d'étiage ou complémentaires, mais ils sont faibles pour la période – de l'ordre de la quinquennale voire de la décennale sèche.

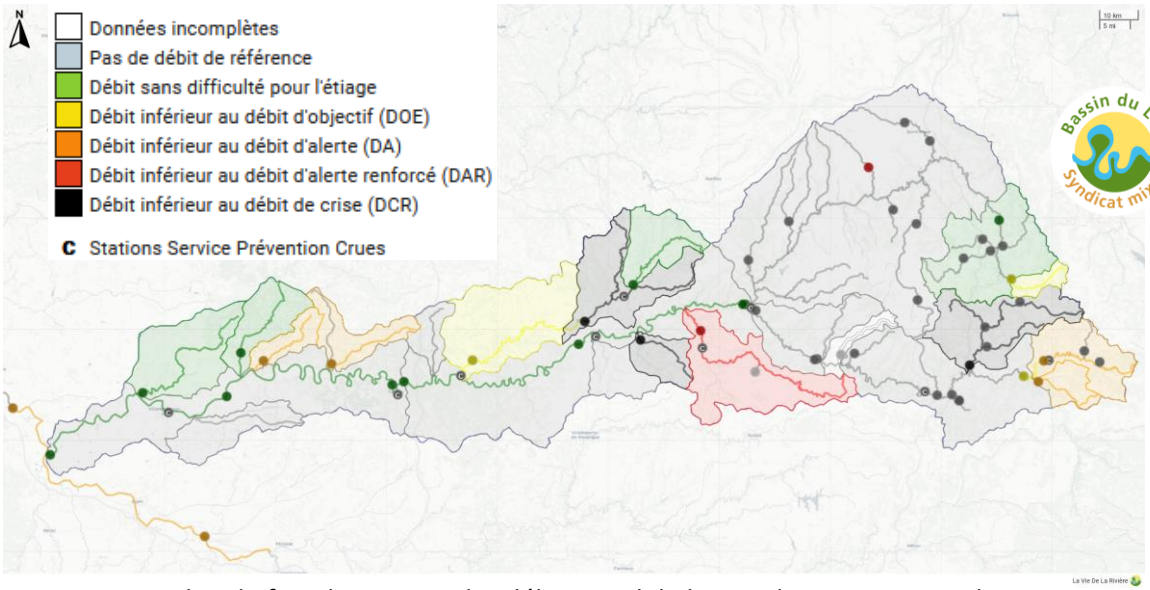

Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 13 octobre 2022

http://laviedelariviere.bassindulot.fr

Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	6 oct.	7 oct.	8 oct.	9 oct.	10 oct.	11 oct.	12 oct.	13 oct.	14 oct.
Consignes* (m^3/s) à Entraygues-aval	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*	*12*
QNR** (m^3/s) à Entraygues	13.1	12.2	11.8	11.6	11.2	10.8	10.2	↗	↗
Droits conventionnels cumulés*** (m^3 x1000)	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*	*33 000*
Volume cumulé déstocké*** (m^3 x1000)	*24 478*	*24 823*	*25 169*	*25 514*	*NC*	*NC*	*NC*		
Débits moyens journaliers (QMJ en m^3/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté									
Entraygues-aval (EDF)	13.0	12.9	13.0	13.0	13.1	12.9	12.9		
Entraygues [Roquepailhol]	13.0	13.1	13.1	13.1	13.1	13.0	13.0		
Faycelles	14.7	12.7	13.4	13.9	13.0	12.7	12.6		
Cahors [Lacombe]	14.2	13.9	13.7	13.2	13.2	13.3	12.6		
Coutet (EDF)	19.4	19.0	17.5	17.9	17.9	17.6	17.7		
Aiguillon-Ville****	18.0	16.2	15.8	15.1	15.1	14.8	14.2		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

**Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

*** Depuis le 1er juillet

**** Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m^3/s

Le plafond des 33 000 000 m^3 de droits d'eau conventionnels cumulables a été atteint le 6 août.

La consigne de soutien d'étiage est maintenue à 12 m^3/s ce jour jusqu'au lundi 18 octobre inclus. La fin de la campagne de réalimentation du Lot sera plus confortable que prévu initialement, car la consigne de 12 m^3/s pourra être tenue la majeure partie du mois d'octobre.

Par ailleurs, le SMBL a reçu une sollicitation du SMEAG (syndicat de la Garonne), dans le cadre du protocole d'accord de solidarité interbassin du 23 août 2019, afin de mettre à disposition un volume pour soutenir le fleuve aux portes de l'estuaire. Toutefois, les droits conventionnels restants sur le bassin du Lot ne permettent pas de répondre favorablement à cette demande.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	*Par rapport à la cote touristique (en m)*	*Bilan des 15 derniers jours (en m)*
Grandval	726	13 octobre 2022	725.73	-0.27	-1.00
Sarrans	630	13 octobre 2022	629.58	-0.42	+0.55
Maury	583.5	13 octobre 2022	582.79	-0.71	-0.04
Castelnau	410.5	13 octobre 2022	405.79	-4.71	+0.76

Source : EDF

Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau

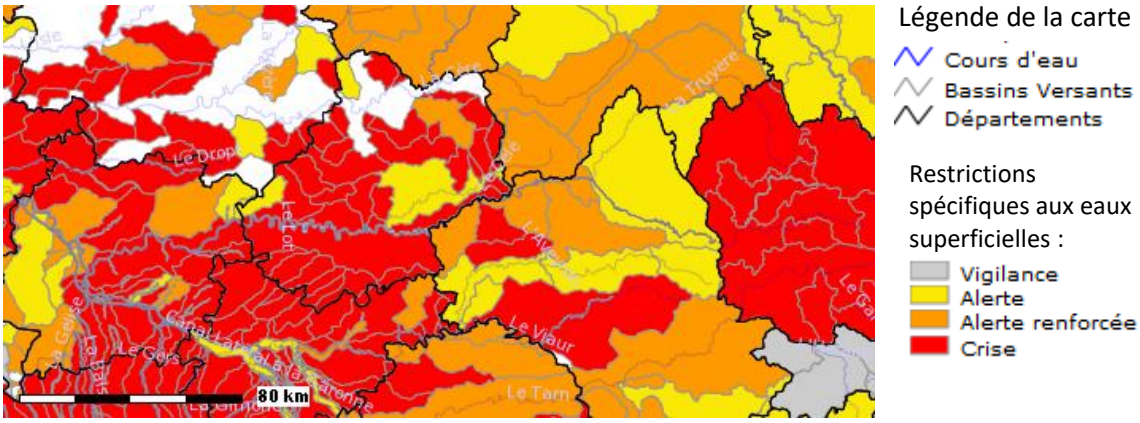

Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 13 octobre 2022

Lien du site internet Propluvia : http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

La campagne d'irrigation est achevée.

De plus, les bateliers du Lot enregistrent encore quelques réservations d'embarcations durant le mois d'octobre même si leur nombre diminue.

Variations de débit sur le Lot réalimenté

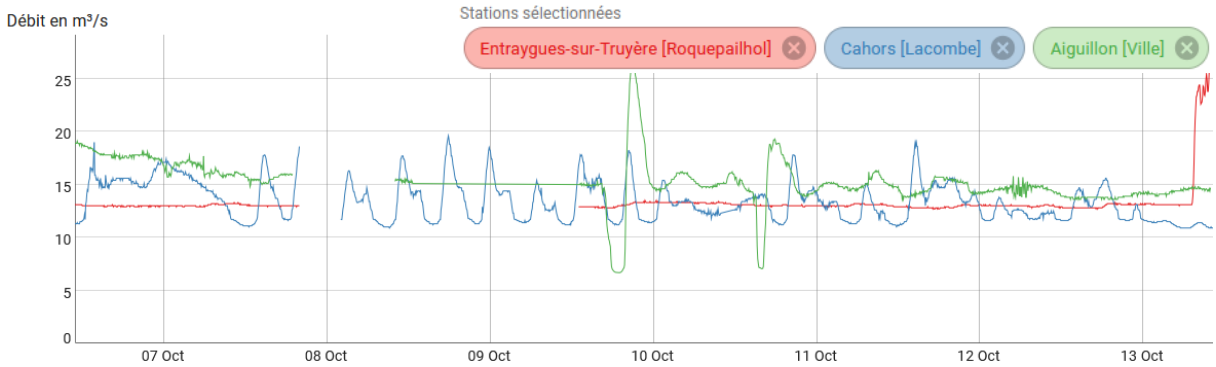

Graphique de comparaison des débits instantanés enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** (courbe en **rouge**), à **Cahors** (courbe en **bleu**) et à **Aiguillon** (courbe en **vert**) du 7 au 13 octobre 2022

Aucune éclusée hydroélectrique émanant des branches Lot amont et Truyère n'est relevée durant la semaine écoulée. Néanmoins, de nombreuses variations de débits au pas de temps horaire sont enregistrées à la station de Cahors [Lacombe]. Des franchissements du débit objectif d'étiage (12 m^3/s) voire du débit d'alerte (11 m^3/s) sont remarqués pendant plusieurs heures. A Aiguillon, les variations sont moins fréquentes mais de plus forte amplitude, les débits instantanés étant parfois inférieurs au débit de crise (8 m^3/s).

Il est rappelé que, du 1er juillet au 31 octobre, le fonctionnement par éclusées des centrales hydroélectriques est interdit sur la rivière Lot en aval d'Entraygues.

Prochain bulletin : jeudi 20 octobre 2022

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau
o.kneur@valleedulot.com et bulletin-info-hydro@valleedulot.com
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

- **La réalimentation du Lot domanial**

La campagne 2022 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le vendredi 1er juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m^3/s depuis le 1er janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

- **Quelques définitions**

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

- **Des liens utiles**

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :
https://aveyron.fr/pages/tourisme/naviguer%20sur%20la%20rivi%C3%A8re%20lot
http://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html
http://www.inforoute47.fr/#navigation

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :
https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638
https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/